

## Service immatriculation des véhicules (« cartes grises »)

Les guichets des immatriculations de la sous-préfecture de Forbach Boulay-Moselle sont ouverts uniquement sur rendez-vous à partir du 1er juin 2016.

Les rendez-vous sont à prendre :

- **par téléphone au : 03 87 84 60 60**
- **par Internet : [rdv.moselle.gouv.fr](http://rdv.moselle.gouv.fr)**

### Remarques :

- **à chaque demande doit correspondre un rendez-vous** (1 dossier = 1 rendez-vous),
- vous devrez vous présenter 10 minutes avant l'heure prévue de votre rendez-vous,
- **Si votre dossier n'est pas complet, il ne pourra pas être enregistré.** Il vous appartient donc de vérifier que votre dossier est complet en prenant connaissance des listes de pièces à fournir en fonction de votre situation, sur Internet : [moselle.gouv.fr](http://moselle.gouv.fr) ou en appelant les renseignements administratifs au 39 39 (coût d'un appel normal + 0,15E/min).
- Votre dossier devra comprendre vos documents en original ainsi que les **copies lisibles** de vos documents.

Il vous est conseillé de vous munir de votre chéquier, en plus du moyen de paiement que vous prévoyez (espèces pour moins de 300€, CB à partir de 15€) afin d'assurer la finalisation de votre dossier.